

**Inspection Académique  
des Bouches-du-Rhône**

Affaire suivie par

**Alain YAÏCHE**

**Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique  
Régional**

Adjoint au D.S.D.E.N  
chargé du 1<sup>er</sup> degré  
Référence

JLB/AY/PC 09/10- 031-2

Téléphone 04 91 99 66 41  
Fax 04 91 99 66 55  
Mél.ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec  
13231 Marseille  
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles  
Mesdames et Messieurs les enseignants des  
écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Marseille, 03/03/2010

**OBJET** : Organisation de stages de remise à niveau à destination des élèves présentant, en fin d'école primaire, des difficultés en français et en mathématiques durant les vacances d'Avril.

Dès les vacances de printemps 2008, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale avait souhaité qu'un dispositif de stages de remise à niveau soit mis en place pendant la période des vacances scolaires.

Ce nouveau service, proposé par les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques, s'est traduit, pour notre département par l'organisation de plus de 4000 stages.

Toutes les analyses réalisées ont révélé une très grande satisfaction des familles d'une part, et, également, un consensus des enseignants pour reconnaître un réel effet bénéfique de ces stages sur la motivation des élèves.

Dès la première session, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale avait annoncé que ces stages se dérouleraient à trois périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été.

Cette circulaire a donc pour objet l'organisation de la prochaine session qui se déroulera

- soit **du Mardi 06 au Vendredi 09 Avril 2010**
- soit **du Lundi 12 au Vendredi 16 Avril 2010**

Plusieurs écoles pourront se regrouper sous la coordination de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription pour proposer ce dispositif. Les groupes d'élèves qui bénéficieront de ce nouveau service seront constitués sur la base d'un maximum de **six enfants**, par les enseignants des classes de cours moyens de l'école ou des écoles concernées.

L'implantation des stages devra être décidée en accord avec le maire qui ouvrira les locaux scolaires. L'ensemble du dispositif sera présenté au conseil d'école, il sera inscrit dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés.

2/2

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe établira un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève concerné, bilan qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. Il convient de préciser que ce bilan ne revêt pas un caractère formel et complet mais qu'il doit permettre, dans un esprit d'efficacité et de pragmatisme, l'identification des difficultés rencontrées afin de faciliter le traitement de ces difficultés par l'enseignant volontaire qui assure les séquences de remise à niveau. Naturellement, l'enseignant de la classe pourra aussi joindre à ce bilan, tout document complémentaire qu'il jugera utile à la réussite de l'action. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignant de la classe. Un **document de réflexion ( DOC. J )** élaboré départementalement à l'intention des enseignants qui encadreront ces stages est joint à cet envoi;

Les stages seront conduits par des enseignants du premier degré volontaires. Ils seront rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement. Il convient de rappeler à ce propos, que ces heures bénéficient depuis 2008 d'une exonération fiscale et sociale.

Chacun des directeurs des écoles du département (écoles élémentaires et maternelles) remplira, **pour chacune des semaines concernées**, le **document prévisionnel ( DOC. B & B' )** ci-joint qu'il remettra à son IEN de circonscription. Ce questionnaire comporte deux parties, l'une porte sur les élèves *susceptibles* de bénéficier du dispositif, l'autre sur les enseignants de l'école *volontaires*. Les directeurs d'écoles maternelles ne rempliront bien évidemment que la partie consacrée aux enseignants volontaires. Les inspecteurs autoriseront le déroulement effectif de ces stages dès lors que les familles des élèves concernées auront fait part de leur accord (**DOC. A**) et qu'ainsi il apparaîtra que le nombre de stagiaires est suffisant. Au terme de chaque semaine, sera transmis à l'IEN le **document définitif ( DOC. C & C' )** de mise en place des stages.

Les documents évoqués plus haut (bilan initial de compétences en français et mathématiques, évaluation des progrès des élèves) vous seront transmis par votre inspecteur de circonscription auprès de qui vous pourrez obtenir toute information complémentaire.

Je ne doute pas que vous serez attentifs à la réussite de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la réduction de l'échec scolaire qui touche fortement notre département.

**SIGNÉ**

**Jean-Luc BÉNÉFICE**

Pièces jointes :

Calendrier des opérations.

Document A : Lettre aux familles.

Document B & B' : Synthèse prévisionnelle d'organisation des stages.

Document C & C' : Synthèse définitive des stages organisés.

Document D : Evaluation par les maîtres des élèves et des stages.

Document G : Synthèse par les directeurs des évaluations des stages réalisés dans l'école.

Document J : Document de réflexion pédagogique.

**ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU  
CALENDRIER DES OPERATIONS AVRIL 2010**

DATES	OPERATIONS	DOC
03/03/2010	Information des IEN	Circulaire
03/03/2010	Information des Directeurs et des enseignants	Circulaire
03/03/2010	Information aux Maires	Lettre
Dès réception	Repérage des élèves susceptibles de participer à ces stages	
Dès réception	Synthèse de la participation des enseignants de chaque école	
05/03/2010	Information des familles des élèves concernés	Doc. A
Du 08/03/10 au 12/03/10	Retour des réponses des familles	Doc. A
Du 03/03/10 au 12/03/10	Conseil d'école présentant le dispositif et sollicitant l'accord du Maire de la commune.	
Du 15/03/10 au 18/03/10	Synthèse des réponses élèves par les Directeurs	
19/03/10	Envoi par les directeurs aux IEN de la <b><u>synthèse prévisionnelle</u></b> (élèves et enseignants de l'école)	Doc. B B'
25/03/10	Envoi par les IEN à l'IA de la <b><u>synthèse prévisionnelle</u></b> (élèves, nombre de stages et enseignants de la circonscription)	Doc. F
Du 06/04/10 au 09/04/10	<b><i>DEROULEMENT DE LA SEMAINE S1 DES STAGES</i></b>	
Du 12/04/10 au 16/04/10	<b><i>DEROULEMENT DE LA SEMAINE S2 DES STAGES</i></b>	
Du 19/04/10 au 23/04/10	Elaboration de <b><i>l'évaluation des élèves et des stages</i></b> , par les enseignants qui les ont encadrés	Doc. D
22/04/2010	Envoi par les directeurs aux IEN de la <b><u>synthèse définitive</u></b> (élèves nombre de stages et enseignants de l'école)	Doc. C C'
26/04/2010	Envoi par les IEN à l'IA (DP1) des <b><u>attestations de service fait</u></b> par les maîtres de la circonscription ayant encadré ces stages	Doc. H
26/04/2010	Envoi par les directeurs aux IEN de <b><i>l'évaluation</i></b> réalisée par les maîtres des stages qui se sont déroulés dans l'école	Doc. E
26/04/2010	Envoi par les IEN à l'IA de la <b><u>synthèse définitive</u></b> (élèves, nombre de stages et enseignants de la circonscription)	Doc. G
03/05/2010	Envoi par les IEN à l'IA de la <b><u>synthèse de circonscription</u></b> de l'évaluation réalisée par les maîtres	Doc. I
	Document pédagogique départemental : suggestions sur l'organisation et le contenu des stages.	Doc. J

4/4

La Directrice  
Le Directeur  
de l'école

à  
Madame,  
Monsieur,  
Monsieur et Madame

Marseille, le 03/03/2010

Madame, Monsieur.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a décidé la mise en place de stages, organisés durant les vacances scolaires, et destinés à aider les élèves de CM1 et de CM2 rencontrant des difficultés scolaires.

Comme votre enfant ..... classe de ..... se trouve dans ce cas, je vous propose de l'accueillir en stage :

à l'école : .....

- soit du Mardi 06 au Vendredi 09 Avril 2010
- soit du Lundi 12 au Vendredi 16 Avril 2010

de heures à heures

Afin de me permettre d'organiser ce stage dans les meilleures conditions, je vous remercie de bien vouloir me retourner votre autorisation à l'aide du coupon réponse ci-dessous dans les meilleurs délais.

Je reste, tout comme l'enseignant de la classe de votre enfant, à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Directrice.**

**Le Directeur.**

*(Signature et cachet de l'école)*

**REPONSE DES PARENTS**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....  
agissant en tant que responsable de l'élève : ..... classe : .....

Autorise mon enfant à participer au stage de soutien qui se déroulera :  
à l'école :

.....

du : ..... au : .....  
de : .....heures..... à .....heures.....

N'autorise pas mon enfant à participer au stage de soutien.

Fait à, le

*(Date et signature des parents)*

5/5

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,  
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
SYNTHÈSE **PREVISIONNELLE** DE L'ECOLE AVRIL 2010 Semaine 1

(A adresser par le **Directeur** à l'**IEN** de circonscription )  
(avant le 19 Mars 2010 délai de rigueur )

Circonscription :

Nom de l'école :

Située en :  Réseau Ambition Réussite  ZEP  REP  Zone banale

Commune :

---

*Noms des enseignants de l'école souhaitant conduire un stage  
durant la semaine S1 d'avril 2010*

Nom des enseignants

---

**Nombre d'élèves de l'école susceptibles d'être concernés par ces stages :**

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :  
(Cachet de l'école)

6/6

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,  
EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
**SYNTHÈSE PREVISIONNELLE DE L'ÉCOLE AVRIL 2010 Semaine 2**  
(A adresser par le *Directeur* à l'*IEN* de circonscription )  
(avant le 19 Mars 2010 délai de rigueur)

**Circonscription :**

**Nom de l'école :**

**Située en :**  Réseau Ambition Réussite  ZEP  REP  Zone banale

**Commune :**

---

***Noms des enseignants de l'école souhaitant conduire un stage  
durant la semaine S2 d'avril 2010***

Nom des enseignants

---

**Nombre d'élèves de l'école susceptibles d'être concernés par ces stages :**

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :  
(Cachet de l'école)

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,  
EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
SYNTHÈSE **DEFINITIVE** DE L'ÉCOLE. AVRIL 2010 Semaine 1

(A adresser par le Directeur à l'IEP de circonscription )  
(avant le 22 Avril 2010 **délai de rigueur** )

Circonscription :

Nom de l'école :

Située en :  Réseau Ambition Réussite  ZEP  REP  Zone banale

Commune :

---

**Noms des enseignants de l'école ayant conduit un stage  
durant la semaine S1 d'avril 2010**

Nom des enseignants	Ecole de rattachement

---

Nombre d'élèves de l'école ayant participé à ces stages :

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :  
(Cachet de l'école)

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,  
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
SYNTHÈSE **DEFINITIVE** DE L'ÉCOLE. AVRIL 2010 Semaine 2

(A adresser par le Directeur à l'IEP de circonscription )  
(avant le 22 Avril 2010 **délai de rigueur** )

Circonscription :

Nom de l'école :

Située en :  Réseau Ambition Réussite  ZEP  REP  Zone banale

Commune :

---

**Noms des enseignants de l'école ayant conduit un stage  
durant la semaine S2 d'avril 2010**

Nom des enseignants	Ecole de rattachement

---

Nombre d'élèves de l'école ayant participé à ces stages :

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :  
(Cachet de l'école)



10/10

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,  
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DES STAGES RÉALISÉS DANS L'ÉCOLE AVRIL 2010  
RÉALISÉE PAR LE CONSEIL DES MAÎTRES

(A adresser **par le Directeur à l'IEN** de circonscription )  
(avant le 26 Avril 2010 **délai de rigueur** )

**CIRCONSCRIPTION :**

**IEN :**

**Ecole :**

**Date :** , le / /2010.

**SYNTHÈSE QUALITATIVE**

6. **Assiduité** :

7. **Sentiment des familles** :

8. **Sentiment des élèves** :

9. **Organisation des stages** :

c. **Points faibles :**

d. **Points forts :**

**Efficacité pédagogique** :

11/11

**ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT, EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.  
QUELQUES SUGGESTIONS SUR L'ORGANISATION ET LE CONTENU**

### **1/ Préambule**

Le stage ne doit pas être un calque de :

- la classe
- l'école ouverte
- le centre aéré

Il faudrait éviter de planifier un horaire de récréation, mais laisser quelques temps de pause individualisés.

Les modalités et contenus devraient limiter l'usage :

- du cours magistral
- des exercices de répétition systématiques
- du préceptorat

→ Aucune de ces formes d'intervention n'est à proscrire totalement mais il conviendra d'alterner en veillant à s'adapter à chaque élève tout en évitant de trop fractionner le groupe.

### **2/ la gestion du temps**

→ Une proposition d'emploi du temps :

- Un moment collectif tous les matins . Le 1<sup>er</sup> jour , commencer par une brève activité d'EPS qui permettra de créer une ambiance de groupe et donnera lieu à un échange oral sur ce qui vient d'être vécu.
- Dans un 2<sup>nd</sup> temps (toujours le 1<sup>er</sup> jour) , faire émerger les représentations des élèves : pourquoi êtes-vous là ? quelles sont vos difficultés,...  
Expliquer pourquoi chacun est là.
- Les autres jours, ce pourra être un moment de régulation et la présentation du programme de la matinée.
- Ensuite, un temps de travail par 2 ou 3 en recourant au tutorat quand c'est possible pour valoriser chaque élève.
- Puis, un temps de travail individuel.
- Et enfin, un temps de travail collectif. Nous suggérons la lecture magistrale d'un roman de littérature de jeunesse sur la durée de la semaine.

→ Autre proposition ciblée sur la maîtrise de la langue (inspirée des MACLE de A.Ouzoulias)

- « Accueil » : Lecture magistrale d'un roman, ou activités de compréhension .
- Temps de travail individuel ou par deux : ici , les activités proposées ciblent des difficultés précises sur une compétence donnée.

12/12

- Temps de travail collectif en Production d'écrit : des expérimentations ayant montré que les élèves le plus en difficulté profitent le plus des activités d'écriture, il s'agit de mettre en place chaque jour des situations d'écriture « ludiques » → des « jeux d'écriture ».

NB : Voir les « jeux d'écriture » proposés pour le cycle 3 sur le site de la circo.

### **3/ Modalités de fonctionnement**

#### → le rôle des enseignants :

- L'enseignant de la classe : il remet à l'enseignant intervenant le PPRE de l'élève ou une fiche précisant son niveau et le type de difficultés qu'il rencontre. Il laisse à disposition tout le matériel nécessaire au travail (cahier, stylos, crayons,...) et accès à la photocopieuse.
- L'enseignant intervenant : il construit un projet avec l'élève et transmet au maître de la classe les traces du travail effectué durant le stage et son évaluation..

#### → Les outils :

L'enseignant intervenant devra disposer de manuels du cycle 2 et de première année du cycle 3.

Chaque élève travaillera sur un cahier et non sur fiche.

Il faut qu'il y ait une mémoire écrite du stage.

#### → Les contenus et modalités

L'enseignant devra se centrer sur les apprentissages instrumentaux et reprendre des notions élémentaires que les élèves ne maîtrisent pas : les bases de la numération décimales, les quatre opérations, les rudiments orthographiques et grammaticaux.

Chaque matinée comprendra une plage horaire d'une trentaine de minutes consacrée à la production écrite effective de chaque élève.

### **4/ Formes de régulation**

Les équipes de circonscription organiseront 2 réunions :

→ en amont : pour répondre aux questions des enseignants intervenants et leur présenter le cadre.

→ en aval : pour écouter les remarques et constats des enseignants intervenants et relever les initiatives intéressantes.